

MARC GAILLET

ARTISTE PLASTICIEN, VIF ET TRAVAILLE A MONTPELLIER

« Enfant de la Pop Culture, qui a formaté notre interprétation visuelle des symboles, et qui a nourri pendant des décennies le marketing, elle est devenue mon terrain de jeu. A cette influence fondatrice se mélange ma passion pour des artistes Flamands et de la Renaissance, en particulier, Jan van Eyck, Jérôme Bosch et Sandro Botticelli. J'admire chez eux la représentation presque photographique, la mise en volume du réel par l'utilisation de la lumière et de l'obscurité, les perspectives tronquées qui obligent l'œil à s'attarder et surtout leur sens du détail, côtoyant la forme inconnue du sacré. Mes créations sont surréalistes, poétiques et se nourrissent au présent de tout cet héritage culturel et artistique. »

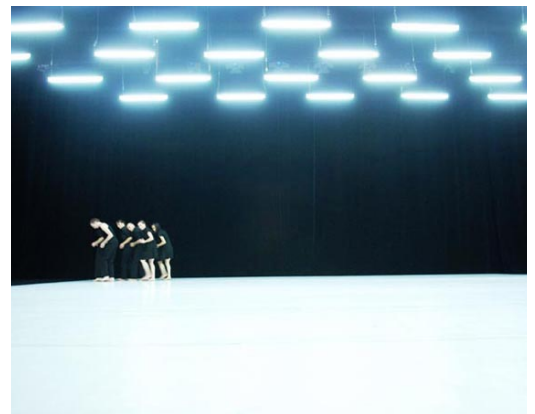
BIOGRAPHIE

Marc Gaillet est un photographe français né en 1965, à Lille. Il s'imprègne de la photo dès la fin des années 80 où, durant 3 années de formation à l'Association Régionale pour les Arts Plastiques de Lille, il étudie la technique photographique, la sémiologie de l'image et l'histoire de l'art. Très vite, il se retrouve engagé comme assistant dans un studio publicitaire, où il peaufine son apprentissage du modelage de la lumière ainsi que l'art du stylisme et de la mise en scène de l'image. Des commandes de tirages de la Maison Lancôme, suivies de nombreux autres contrats publicitaires, viennent valider la précision de son travail.

Son départ de Lille pour Montpellier, en 2000, va amplifier son désir de présenter une vision d'artiste dans ses travaux, tout en libérant sa créativité. Il croise la route d'artistes et saisit leurs univers, particulièrement dans les milieux de la danse contemporaine. Son travail sur le corps et le mouvement se distingue à travers ses coopérations avec les **chorégraphes : Lionel Hoche, Yvan Alexandre, Didier Théron, Muriel Piqué, Michèle Murray et François Rascalou.**

En 2002 il rencontre le producteur et musicien Neil Conti, féru de musique, ils décident de partager leur espace de travail. Le studio 150 devient un lieu de création et d'échanges, où il crée les pochettes d'albums de : **Von Magnet, Perry Blake, Neil Conti, Dimonè et Dirty Important Person**, dont il sera le manager de 2003 à 2008.

Sa rencontre en 2011 avec le sculpteur VanBinh est déterminante. De leurs coopérations naîtront plusieurs œuvres collectives où ils mêleront leur art, l'une d'elles sera primée en 2011 lors du 55ème Salon International des Arts Plastiques de Béziers. Vif de cette expérience il organise en septembre 2013, dans son atelier, la première exposition de ses créations.



Chorégraphe Didier Théron- HARAKIRI-2008



Chorégraphe Lionel Hoche- VORTEX- 2006



Voyage au bout de l'Enfer 2 - 2015



Façade du Palais de Justice de CARCASSONNE - 2014



PRETTY PLANT'S REVENGE - 2015



HOLLY HANDGRENADE - 2020

Charlotte Choley, présidente de l'association *Anim' Justice*, lui propose **une exposition en 2014 au Palais de Justice de Carcassonne** : investir tout le palais de la salle des *Pas Perdus* au bureau de la présidente du Tribunal de Grande Instance Sophie Mollat. Cette exposition, exceptionnelle de par la nature du lieu et son projet culturel, sera reprise et programmée deux mois plus tard en janvier 2015 à la Galerie Saint-Ravy de Montpellier.

En juin 2015 à Saint Paul de Vence, lors de son exposition, Marc Gaillet rencontre Simone Dibo-Cohen et Christian Gallo, respectivement Présidente et co-Président de l'Union Méditerranéenne pour l'Art Moderne. [L'UMAM](http://www.umam.org) est une association fondée en 1946 par Jean Cassarini parrainée par Pierre Bonnard et Henri Matisse.

En 2016 c'est la biennale de L'UMAM et ses 70ans, Simone Dibo-Cohen lui propose d'exposer à Menton, Villefranche-sur-Mer, Beyrouth en coopération avec le galerie Mark Hachem et à Marseille en coopération avec la galerie 146. Deux années d'expositions et de créations qui le propulsent et lui confirment l'impérieuse nécessité vitale et sensible de créer.

L'année 2017 est marquée par sa rencontre avec la galeriste Annie Gabrielli, ponctuée par Fotofever au Carrousel du Louvre, suivie d'une exposition dans sa galerie à Montpellier. Une coopération active et chaleureuse.

En 2019, Simone Dobo-Cohen organise deux expositions : L'UMAM rend hommage à Auguste Renoir au Château-musée Grimaldi à Cagnes-sur-Mer. Marc Gaillet réalise à cette occasion un rideau composé de quinze mille perles de Bohême, inspiré du tableau LES DEUX SOEURS. Et pour l'exposition *Liberté, Liberté Chérie*, à la galerie Lympia de Nice, il crée l'œuvre originale BRITTLE.

Les expositions de l'UMAM sont une occasion de créer des œuvres originales, liées à leur thématique. En 2021 la biennale *Moi-je*, inspire la création de la sculpture fontaine HOLLY HANDGRENADE.

L'année 2022 s'est ouverte sur un déménagement, un plus grand atelier aux portes de Montpellier. Le 20 et 21 avril l'exposition avec les élèves de l'école élémentaire de St Hippolyte du Fort clôture le projet pédagogique *Une œuvre à l'école*, débuté en novembre 2021. Le 21 mai il est l'invité d'honneur de Toques et Clochers vente aux enchères caritative, qui depuis 2013 présentent quatre lots de crémants de prestige Avant-Première, chacun est constitué de 120 bouteilles et d'un Matusalem personnalisé par un artiste, quatre œuvres originales habillées à même la bouteille. Du 1er juillet au 30 septembre une grande exposition collective fût programmée à St Raphaël sous le commissariat de Simone Dibo-Cohen : thématique de l'exode. Il crée *Colossal* un triptyque inspiré de l'exode de sa mère durant la seconde guerre mondiale. Et du 15 septembre au 15 novembre l'année se clôture par une exposition avec l'artiste Nicolas Boutruche à la Galerie Courcelles, Paris. Depuis le **27 juin 2023**, exposition collective *Du son sur la toile et le goût des autres*, Audio&Cie, Montferrier-sur-Lez et du 28 juin au 28 juillet, exposition collective *Et le jour dévorera la nuit*, Galerie Enlazar, Montpellier. Prochaine exposition collective DISPROPORTION du 16 mai au 22 juin 2024, galerie Enlazar Montpellier.

